

COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

2^{èmes} Circuits départementaux M13 - M15 FLEURET 2021-2022

Samedi 12 Février 2022 à Vaucresson

ATTENTION: PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE à partir de 12 ans & PORT du MASQUE OBLIGATOIRE POUR TOUS

HORAIRES	- inscriptions à partir de 13h, scratch 13h30 , début à 13h45.
FORMULE	 1 tour de poule de 5 ou 6 tireurs, en 4 touches. Tableau d'élimination directe en 8 touches.
ARBITRAGE	 Tous les arbitres en formation départementale sont convoqués. Ils devront OBLIGATOIREMENT être engagés sur l'extranet FFE par les clubs. Le CDE92 convoquera si besoin des arbitres diplômés.
RAPPELS	 Tous les tireurs participant aux épreuves des circuits départementaux M13 et M15 doivent OBLIGATOIREMENT posséder une tenue aux normes F.F.E. 350 N et une sous-cuirasse 800 N. Pas de surclassement autorisé.
RECOMPENSES	 <u>Circuit M13</u>: un podium récompensera les 8 premiers garçons et les 4 premières filles par des coupes et/ou médailles. <u>Circuit M15</u>: un podium récompensera les 4 premiers garçons et les 4 premières filles par des coupes et/ou médailles.
ENGAGEMENTS et INSCRIPTIONS	 Circuit M13: Seuls les tireurs non-classés, ou classés au-delà de la 40ème place du classement de CID garçons et au-delà de la 16ème place du classement de CID filles peuvent participer. Circuit M15: Seuls les tireurs non-classés, ou classés au-delà de la 40ème place du classement de CID garçons et au-delà de la 16ème place du classement de CID filles peuvent participer. Engagements via l'extranet FFE, avant le jeudi 10 février 2022 23h59. Droit d'engagement : Le droit d'engagement sera exceptionnellement gratuit cette saison 2021-2022 pour les circuits départementaux M13 et M15, décision prise par le CDE92 en raison de la crise sanitaire. (Pour rappel, droit d'engagement habituellement de 10€ par circuit)
ADRESSE	Gymnase Yves Du Manoir 13 allée des Lauriers – 92420 Vaucresson
f	Rejoignez-nous sur notre Page Facebook: CDE Escrime 92

